



# *Village de Pointe-Fortune*

---

## **CONVOCATION**

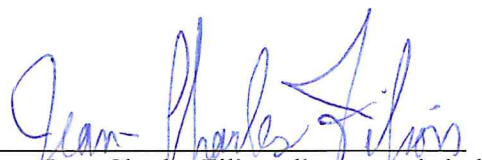
Par la présente, tous les membres du conseil du Village de Pointe-Fortune sont convoqués à une séance ordinaire du conseil, au lieu ordinaire des séances du conseil, **LE LUNDI 5 DÉCEMBRE 2022, à 19h30 heures.**

## **ORDRE DU JOUR**

Les points suivants seront discutés, à savoir :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2022.
3. Certificat de disponibilité de crédit et approbation des comptes payables au 5 décembre 2022.
4. Dépôt de la correspondance et des documents reçus.
5. Dépôt du registre public des déclarations des dons et autres avantages.
6. Autorisation de paiement pour les frais reliés aux services techniques pour une demande de certificat d'autorisation dans le cadre du projet de rehaussement de la rue Réal-Larocque.
7. Octroi d'un contrat de service professionnel pour la préparation des plans et devis pour l'aménagement intérieur du Pavillon Pointe-Fortune.
8. Octroi d'un contrat pour un travailleur autonome pour menus travaux d'entretien et de voirie.
9. Ventes des propriétés pour taxes non-payées en 2022
10. Période de questions.
11. Autres sujets:
12. Levée de la séance.

1er décembre 2022

  
\_\_\_\_\_  
Jean-Charles Filion, directeur général

---